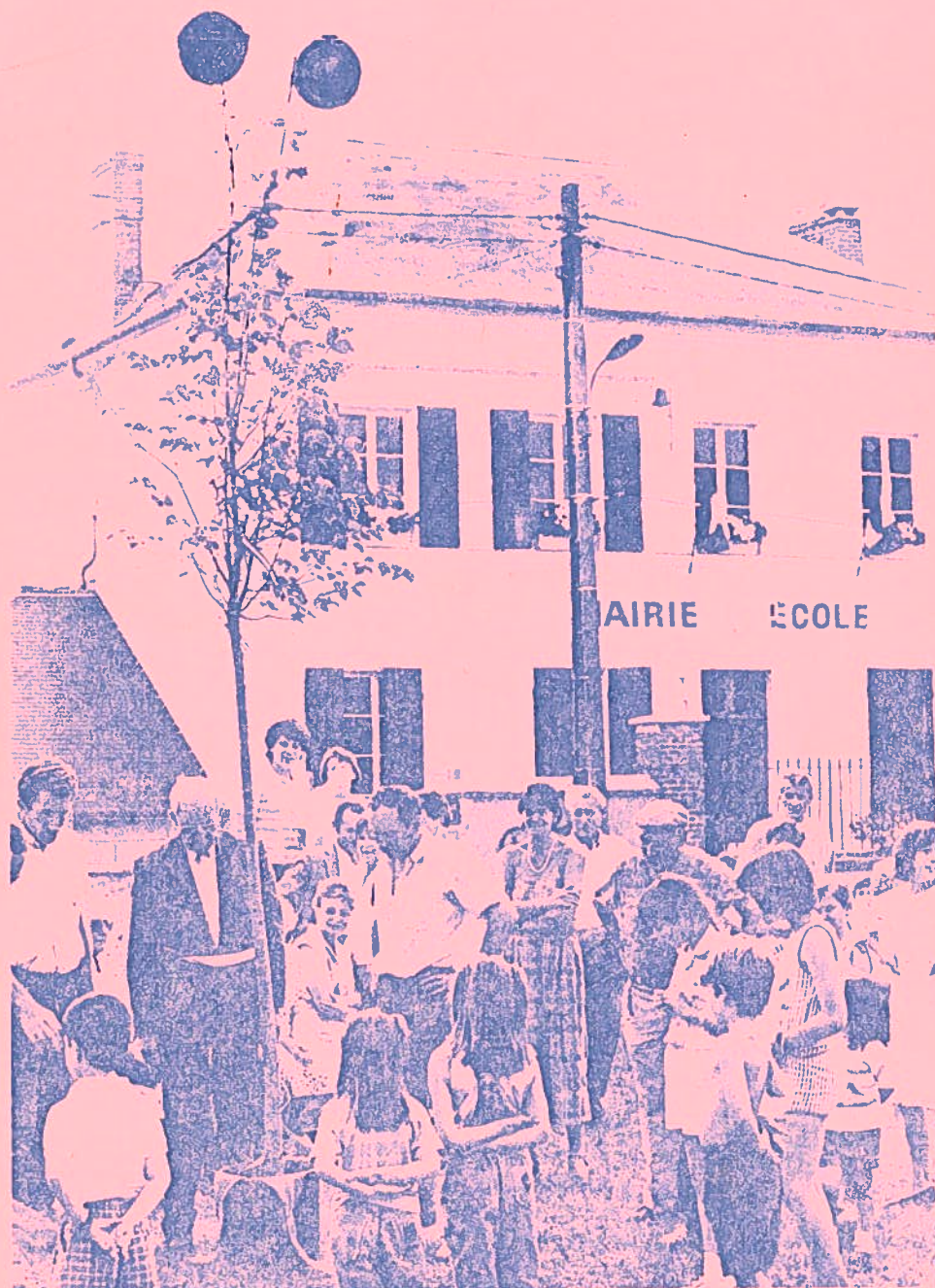


# JUMEAUVILLE

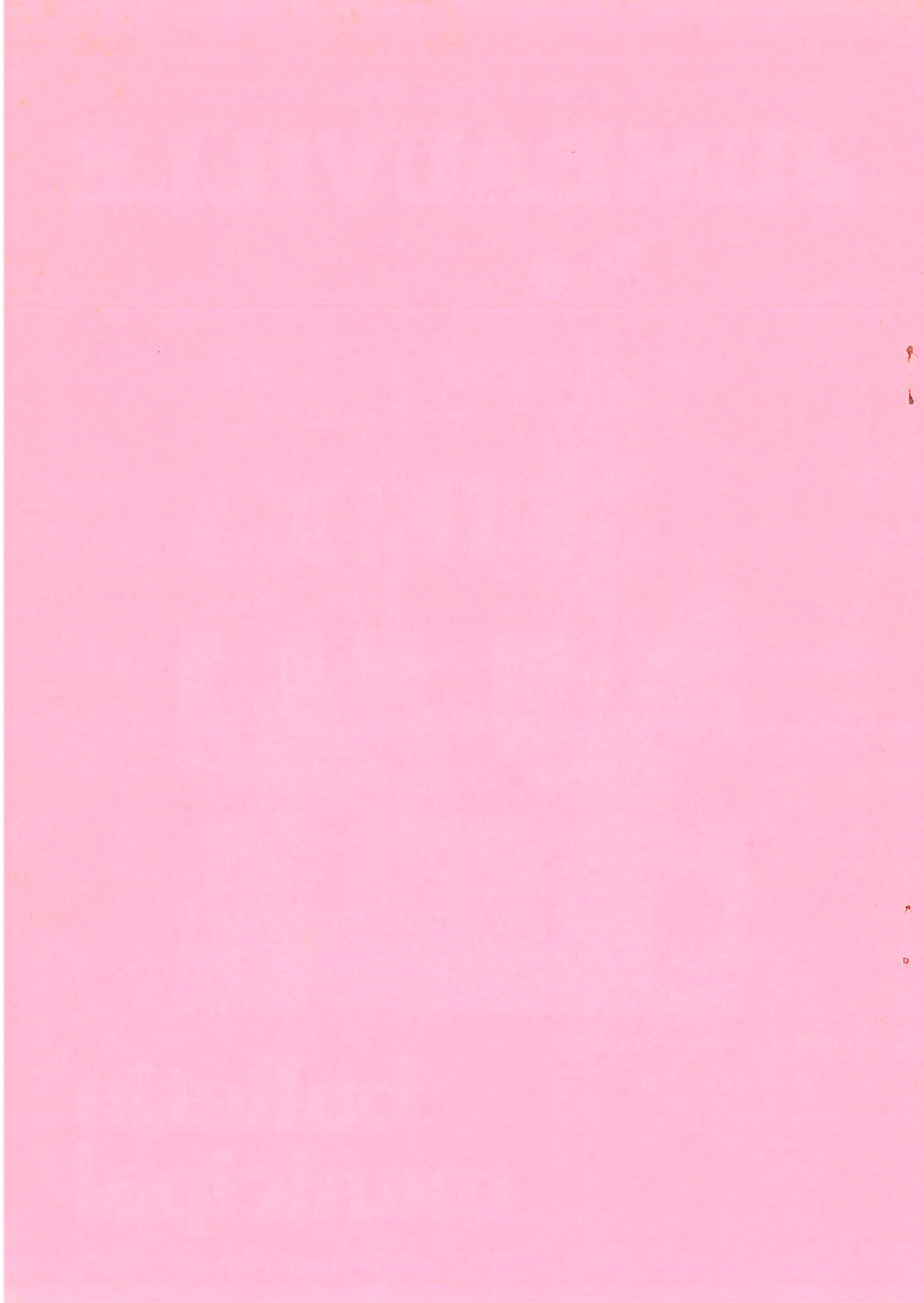


PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTE

*le 14 juillet 1989*

## bulletin municipal

JANVIER 1990



## LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Le 14 juillet dernier, nous avons planté un tilleul pour commémorer le bicentenaire de la Révolution Française. Les faits qui surviennent actuellement en Europe nous rappellent le prix qu'il faut attacher au mot "liberté". La journée s'est achevée par un repas populaire très animé, précédé d'un lâcher de ballons dont certains ont été récupérés en Afrique du Nord. D'autres ont franchi les Pyrénées pour se poser en Espagne. La majorité a terminé sa course dans la région d'Orléans.

En 1990 notre Contrat Rural sera honoré par la pose de vitraux à l'Eglise et la construction d'un abri pour le matériel communal.

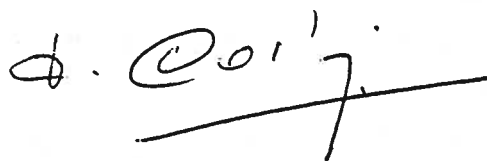
Malgré tous les travaux réalisés et l'extension du patrimoine communal, vous avez pu constater que la pression fiscale reste raisonnable en comparaison avec nos voisins limitrophes.

Les projets immédiats sont la création d'un terrain de boules face à la Mairie. Des mesures de sécurité seront prises pour rendre plus sûre la circulation dans le village.

Je vous informe que le Recensement Général de la Population doit avoir lieu du 5 mars au 5 avril 1990. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à Madame JEGOU qui sera chargée de remplir les documents.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos souhaits les meilleurs de santé et de bonheur. Que notre village soit propre, calme, fleuri, afin qu'il fasse bon y vivre.

Ce sont mes vœux pour vous tous.





# AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni les 1er septembre, 6 octobre et 30 novembre.

## PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE- TRANCHE 1987/88/89:

Travaux projetés: Rue de l'Eglise, Route de Goussonville, Route d'Hargeville, Rue des Rosiers, Route de Maule.

Une subvention départementale de 50 % a été accordée à la Commune pour des travaux d'un montant de 244.000 Frs.

## CONVENTION SUBVENTION TRANSPORT URBAIN :

Le Conseil Général a alloué à la Commune un acompte de 8.250 Frs en attendant l'apurement des comptes 88/89 de la C.F.T.A.

## MODIFICATION du P.O.S. :

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté ayant pour objet de modifier les points suivants du P.O.S.:

- 1) En zone UA la surface minimum de terrain à bâtir est fixée à 500m<sup>2</sup> et doit comporter 1 ou 2 emplacements pour les véhicules.
- 2) La parcelle ZB n°133 au Clos de Pierre est mise en réserve pour cause d'utilité publique.

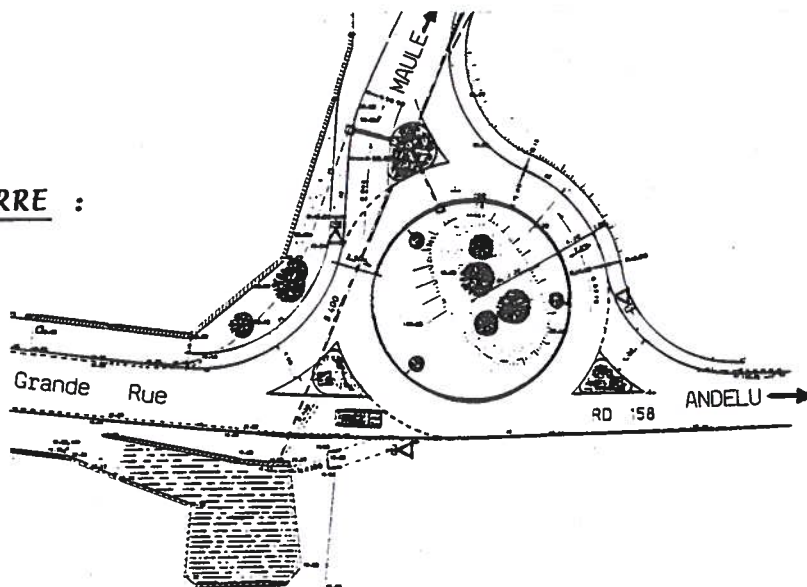
Une enquête publique a eu lieu du 21 novembre au 21 décembre, en présence du Commissaire Enquêteur les trois derniers jours.

## LOCATION DE LA VAISSELLE DE LA SALLE COMMUNALE :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas louer la vaisselle.

## ROND-POINT DU CLOS DE PIERRE :

Les propriétaires du terrain concerné (1605m<sup>2</sup>) sont favorables à une cession à l'amiable.



**PROGRAMMATION DES TRAVAUX COMMUNAUX POUR 1990 :**

Monsieur le Sous-Préfet ayant demandé la liste des travaux envisagés pour 1990, le Conseil approuve les prévisions suivantes:

- Reliquat du Contrat Rural (remise à matériel et vitraux de l'Eglise),
- Rond-Point du Clos de Pierre,
- Travaux d'entretien et réfection des routes,
- Extension du réseau d'éclairage public (Rue Pichelou, Ruelle Verte).

**CIRCULATION DANS JUMEAUVILLE :**

Monsieur le Maire a consulté la Gendarmerie à propos de ralentisseurs. Celle-ci n'est pas catégoriquement opposée mais préférerait d'autres solutions. Le Conseil Municipal décide la pose de trois panneaux STOP et envisage également la possibilité de réalisation d'un rond-point signalant l'entrée du village en direction de MANTES.

**ELECTIONS DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :**

Les élections ont eu lieu le 25 octobre 1989. Le bureau était formé pour moitié de membres du Conseil Municipal et pour moitié de candidats à ces élections.

**RU DE SENNEVILLE :**

Le Conseil a donné son accord pour financer la part communale d'un projet d'étude de l'hydraulique et de l'érosion des sols dans le bassin versant du RÔ de Senneville (10 Frs par ha).



**COLIS DE NOEL :**

Comme chaque année, les Conseillers Municipaux ont porté au des Anciens de la Commune un colis leur permettant de préparer leur repas de réveillon. Cette année, 64 personnes ont reçu ce colis.



**JOUETS DE NOEL :**

Comme de coutume, les trente enfants de l'école ont reçu des jouets offerts par la Municipalité, après avoir assisté à une projection de film récréatif et dégusté le traditionnel goûter. L'arbre de Noël a eu lieu jeudi 21 décembre. Remerciements à toutes les personnes, parents, Conseillers, qui ont permis cette réunion fort sympathique.



### CONCOURS DE MAISONS FLEURIES :

Le jury du Concours de Maisons Fleuries s'est réuni le vendredi 13 octobre 1989 et a désigné les lauréats. Les prix ont été remis lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre :



1er Prix	M. et Mme DUTERTRE Raymond	78 Grande Rue
2ème	" M. et Mme NIVERT Christian	106 Grande Rue
3ème	" M. et Mme BOITEUX Guy	9 Bis rue d'Hargeville
4ème	" M. et Mme BOMBONATI Giancarlo	5 Rue du Pont
5ème	" M. et Mme GOYET Lucien	48 Grande Rue

Nous adressons toutes nos félicitations à ces habitants sans oublier ceux qui n'ont pas été primés mais qui participent à l'embellissement de notre village.

### INDEMNITE DE LOGEMENT DE L'INSTITUTRICE :

L'indemnité mensuelle de 960 Frs sera versée par la Commune. Le relais sera pris ensuite par le Fonds de Gestion des Personnels Communaux.

### CANTINE :

Une quinzaine d'enfants déjeunent quotidiennement à la cantine. Le prix du repas est resté fixé à 20 Frs. Seuls les enfants fréquentant la cantine tous les jours bénéficient de ce tarif. Le prix est de 22 Frs pour les occasionnels.

### EAUX DES SOURCES :

Les eaux des deux sources municipales sont polluées, de façon durable, selon les Services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui ont effectué les analyses.

Une consommation est totalement déconseillée, même bouillie.

Des panneaux "Eau non potable" ont été apposés.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

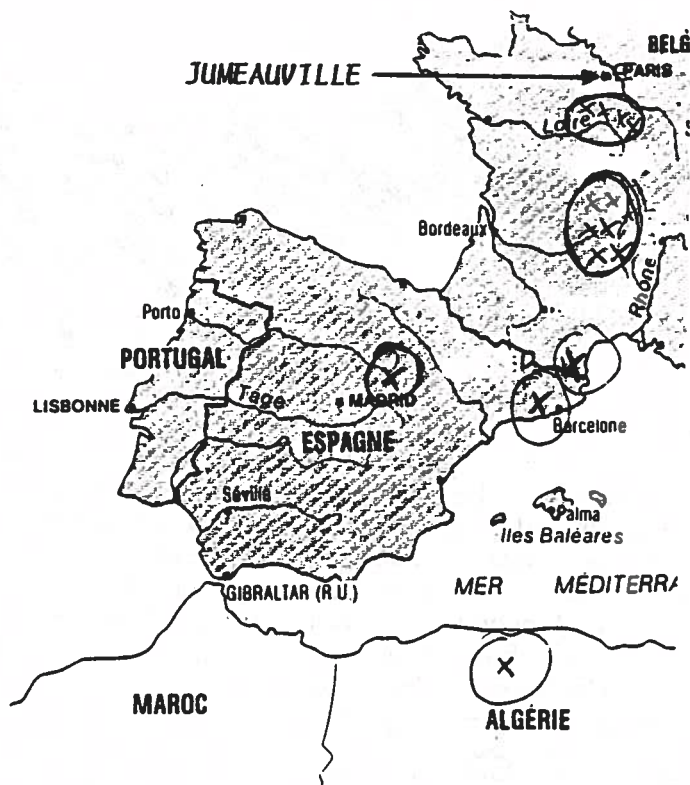
Ramassage des ordures ménagères en remplacement des lundis fériés:

lundi 16 avril 1990	.....	( vendredi 13 avril 1990
		( vendredi 20 avril 1990
lundi 4 juin 1990	.....	( vendredi 1er juin 1990
		( vendredi 8 juin 1990

### VANDALISME :

Au début de l'été, le vitrail de Ste Catherine (XVIIème siècle et pièce la plus remarquable du mobilier de l'Eglise) a été la victime de jeunes vandales qui se sont peut-être bien amusés à casser les carreaux. Le grillage de protection avait été défoncé à coups de pierres et le vitrail a été complètement éventré. Coût de la restauration: 11.860 Frs. Sans autre commentaire.

LACHER DE BALLONS DU 14 JUILLET 1989



L' après-midi du 14 juillet , Monsieur le Maire et les conseillers municipaux plantèrent l'Arbre de la Liberté afin de célébrer le Bicentenaire de la Révolution. Après cette plantation, on procéda à un lâcher de ballons qui portaient tous un carton à l'adresse de la Mairie. Les personnes présentes écrivirent leur nom sur ces cartons. Les ballons partirent vers le Sud et la cérémonie se termina autour

d'un buffet champêtre auquel toute la population avait été conviée. Très vite les cartes commencèrent à revenir à la Mairie , au total 24 ballons "donnèrent de leurs nouvelles" Treize d'entre eux ne traversèrent pas la Loire et s'arrêtèrent dans le Loiret, l'Eure et Loir ou le Loir et Cher. Sept finirent leur course dans la Région Centre ( Creuse, Indre etc...) . Un tenta de franchir les Pyrénées mais fut trouvé au Col de Jau dans l'Aude .

Quant aux trois derniers ils ont dépassé les mille Km car deux arrivèrent en Espagne et le troisième en Algérie!.. L'un de ceux qui atteignirent l'Espagne eut droit aux honneurs de la presse et la Mairie reçut une photocopie des articles racontant la trouvaille du " globe de la Révolution." Quant au tilleul de la Liberté , on peut espérer que pendant de nombreuses décennies, il témoignera en faveur de la Liberté et de la Fraternité.



## COMITE DES FETES

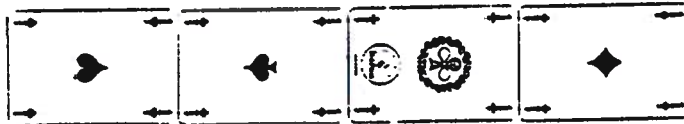
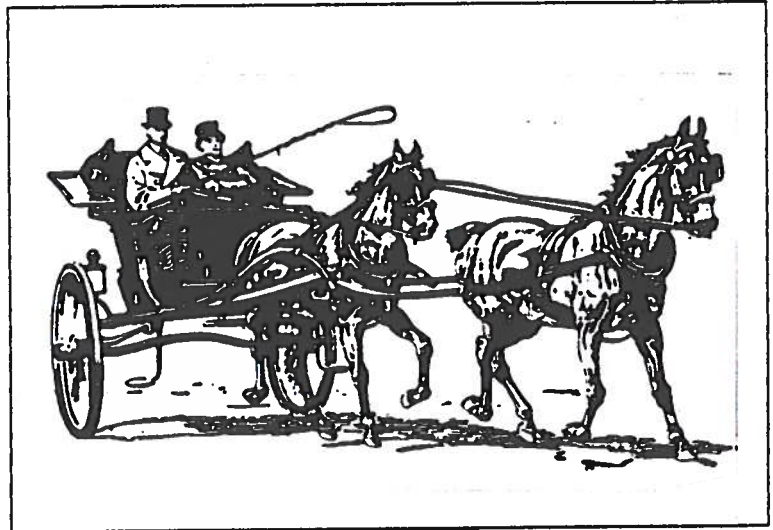
17 septembre :

La troisième brocante a bénéficié du soleil et a connu un très grand succès. Une soixantaine d'exposants ont vidé leurs greniers ou présenté leurs marchandises, et bien rares ont été les chalands qui sont repartis les mains vides!

24 septembre :

Un bonjour de Gien Sancerre ! Le Musée de la chasse n'intéresse pas que les chasseurs! La visite

guidée bien documentée a rendu le parcours des salles passionnant, et la faïencerie de Gien a permis d'apprécier la variété et la qualité de la production depuis un siècle et demi. Le village des vigneronns de Sancerre surplombe la vallée. Une rapide escapade dans les ruelles pentues s'est terminée comme il se doit au caveau de dégustation de Joseph Mellot, qui sait recevoir. ( Vin nouveau, Sancerre, crottin de Chavignol ) Le midi, au cours d'un très bon repas, on avait apprécié le délicieux brochon, plébiscité à l'avance par l'assemblée unanime.



1er octobre :

Les concours de belote trouvent leur rythme de croisière. A recommander aux noctambules. Chaude ambiance décontractée. 40 équipes ce soir-là.

18 novembre :

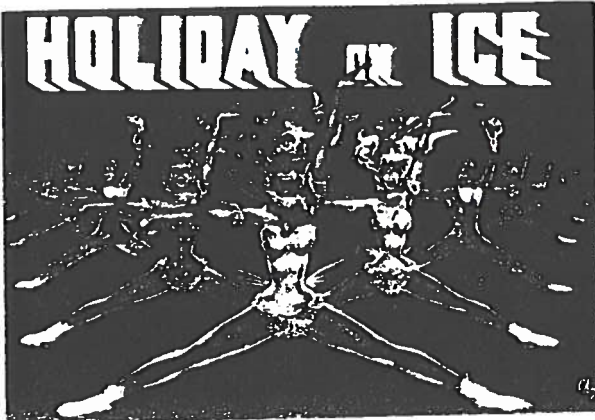
Jumeauville exotique. Couscous dansant. Danse du ventre facultative. Il a fallu repousser les murs pour accueillir les 140 inscrits. Grand succès habituel de la formule repas au village.

9 décembre:

Concours de belote. ( Voir plus haut ) 60 équipes . Record battu. La température monte!

16 décembre :

Paris Bercy. Le cirque Grüss et ses célèbres chevaux. Spectacle pour les petits et les grands. Un grand car pour les 7 à 77 ans.



## PROJETS 1990 :

3/4 mars :

Un week-end à la neige. Reprise de la formule de l'an passé. Départ le vendredi soir et retour le lundi tôt...400 F. pour les habitants de Jumeauville. 600 F. pour les extérieurs. Les sports d'hiver à votre porte.

7 avril :

Une sortie spectacle . Patin à glace : Holiday on ice . Reprise d'un spectacle bien rôdé qui fait l'unanimité.



JUMEAUVILLE LOISIRS :

GYMNASTIQUE SAISON 89/90

DETENTE

DYNAMISME

FORME

BONNE HUMEUR



Depuis fin septembre, nous nous retrouvons chaque mardi soir, pour une heure ou deux de détente et de bonne humeur animées par NADINE.

Pour cette saison 89/90 nous vous proposons une séance de DANSE MODERN JAZZ et/ou une séance de GYMNASTIQUE.

Ces séances ont lieu le MARDI de 18H30 à 19H30 pour la DANSE et de 19H30 à 20H30 pour la GYMNASTIQUE (Salle de gymnastique sous la mairie - accès par la ruelle verte).

Venez nous rejoindre pour la rentrée de JANVIER 90, nous vous attendons nombreux

Nous vous rappelons que les adolescents à partir de 14 ans peuvent assister aux cours.

Pour de plus amples renseignements contacter E. Drouin (30-93-96-85)

NOTRE SECTION VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

\*\*\*\*\*

SECTION TENNIS :

La saison 89 s'achève avec la victoire en finale du Tournoi Inter Villages d'une jumeauvilloise: Bravo Christelle DUBOURG !

Dès cet été nous avons installé sur le court un banc à la disposition des joueurs; au printemps un deuxième banc accueillera les spectateurs.

Les gelées d'automne privaient les mordus du tennis de belles heures ensoleillées; deux bâches permettent de protéger le court.

Les inscriptions 90 s'effectueront fin janvier/début février. Une fiche d'information distribuée à tous les jumeauvillois précisera: tarifs, horaires et dates.

Joyeuses fêtes à tous !

Le Bureau.



## SOCIETE DE CHASSE

Saison 89-90

- Sociétaires ..... 33
- Actionnaires ..... 9
- $\frac{1}{2}$  Action (Sociétaire ayant  
quitté la Commune dans l'année) 1
- Propriétaires et  
exploitants .....30

soit 73 fusils

### COTISATIONS:

- Sociétaires .... 700 Frs
- Actionnaires ... 2.000 Frs

En repeuplement - Janvier 1989 :

12 lièvres d'Europe Centrale ..... 13.800 Frs

En gibier de tir -

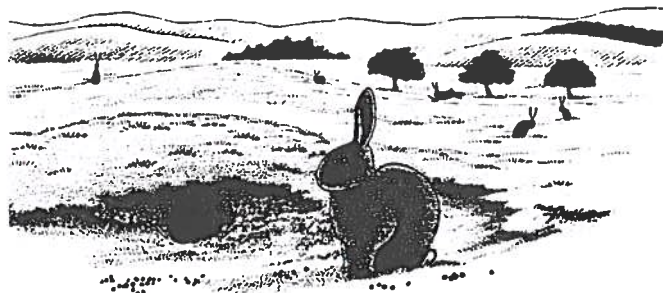
250 faisans à 62 Frs

100 perdreaux rouges à 49 Frs

Notre territoire restant un des meilleurs de la région, nous avons recensé : 85 lièvres tués  
et environ : 4 à 5 perdreaux par chasseur

Sans oublier le tableau du Garde :

- 12 Renards
- 6 Fouines
- 19 Belettes



### SALON DES PEINTRES :

Des oeuvres originales et de nouveaux talents cette année encore. Les artistes s'étaient pliés de bonne grâce au thème révolutionnaire imposé, année de bicentenaire oblige, qui a suscité, en particulier, le lyrisme de M. Rémy MOREAU, invité.

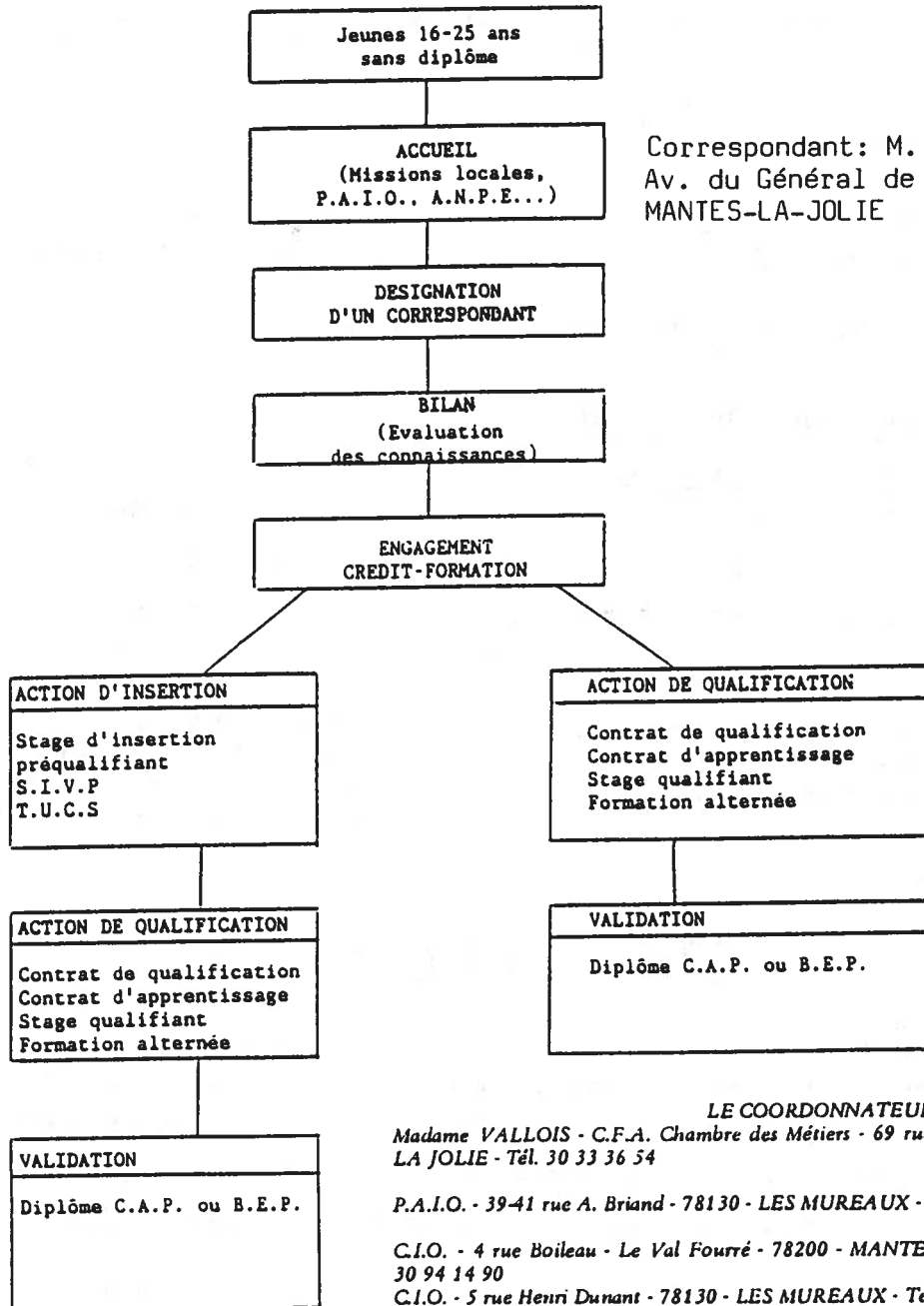
On a aussi beaucoup apprécié la variété des oeuvres de Mme ARENAS qui exposait pour la première fois et la qualité de ses peintures sur soie, ainsi que la permanence des valeurs sûres, Mme BESLON et M. TONIN. Une mention particulière pour le travail de M. GUIRAUD, dans une recherche contemporaine.



## INFORMATIONS GENERALES :

### CREDIT FORMATION :

C'est une seconde chance qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans d'acquérir une formation professionnelle tout en percevant une rémunération mensuelle de 2.073 Frs net. Les différentes étapes de ce Crédit Formation sont les suivantes :



Correspondant: M. ARQUIZAN  
Av. du Général de Gaulle LE VAL FOURRE  
MANTES-LA-JOLIE 30.94.23.44

#### LE COORDONNATEUR

Madame VALLOIS - C.F.A. Chambre des Métiers - 69 rue de Gassicourt - 78200 - MANTES LA JOLIE - Tél. 30 33 36 54

P.A.I.O. - 39-41 rue A. Briand - 78130 - LES MUREAUX - Tél. 30 99 92 12 P. 488

C.I.O. - 4 rue Boileau - Le Val Fourré - 78200 - MANTES LA JOLIE - Tél. 30 94 11 85 ou 30 94 14 90

C.I.O. - 5 rue Henri Dunant - 78130 - LES MUREAUX - Tél. 34 74 25 25

A.N.P.E. - 60 Bd du Maréchal Juin - 78200 - MANTES LA JOLIE - Tél. 30 94 08 00

A.L.E. - Parc des Annonciades - 78250 - MEULAN - Tél. 34 74 57 46

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens doivent se faire recenser à la Mairie quand ils atteignent l'âge de 17 ans :

- nés en Octobre, Novembre, Décembre ..... en janvier 1990
- nés en Janvier, Février, Mars ..... avril 1990
- nés en Avril, Mai, Juin ..... Juillet 1990
- nés en Juillet, Août, Septembre ..... Octobre 1990

## MILITAIRES SOUS LES DRAPEAUX :

Pour que les jeunes gens incorporés puissent recevoir leur cadeau de fin d'année, il est nécessaire de les inscrire en Mairie.

## NOUVEAUX ARRIVANTS :

- |                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| M. et Mme MARTIN-AURAND | 11 Grande Rue       |
| M. et Mme THERIN        | 28 Clos des Vergers |

Nous leur souhaitons un bon accueil.

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

### - Constructions de pavillon :

- |                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| M. LAVRARD Richard | 1 bis rue de Goussonville |
| M. LANGLOIS Valère | 26 Grande Rue             |
| M. BOURRE Didier   | 5 Bis Grande Rue          |

### - Travaux d'aménagement :

- |                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| M. GUIGNON Bernard  | 31 Clos des Vergers     |
| M. LERIQUIER Yves   | 9 Rue d'Hargeville      |
| M. TAILLARD Raymond | 2 Rue des Rosiers       |
| M. LECOQ Michel     | 13 Bis rue d'Hargeville |

## ETAT CIVIL

### M A R I A G E S :

- |                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| Jean-Michel FEVRE et Elisabeth GOYET  | 15 juillet 1989   |
| Patrick TELLIER et Catherine FAUVEAU  | 29 juillet 1989   |
| Didier POTTIER et Sylvie DUTERTRE     | 23 septembre 1989 |
| Xavier BARRIERE et Isabelle CHEVALIER | 30 septembre 1989 |

Le Conseil adresse ses vœux de bonheur aux époux.

### D E C E S :

- |                  |                  |
|------------------|------------------|
| LE GUIN Mathurin | 5 août 1989      |
| FOUQUE René      | 12 décembre 1989 |

Le Conseil adresse ses condoléances à la famille.



